



besoin de renseignements pour l'achat d'une maison saisie

Par **cocofly**, le **05/09/2011** à **15:54**

Bonjour, cela fait 6 mois que nous avons entamer des démarches pour racheter une maison saisie par un notaire car la personne était en surendettement!
"était" car cette personne est décédée entre temps mais elle n'habitait plus la maison depuis 1 an. J'ai donc fait une offre qui a été acceptée. Depuis nous attendons depuis 2 mois des nouvelles! est ce que quelqu'un sait combien de temps cela prend il? est ce que le taux des frais du notaire sont pareil qu'une vente "normale"?

Nous devons poser notre préavis pour l'appartement où nous sommes actuellement, et comme la maison doit subir une rénovation totale (nous allons vivre dans la famille le temps des travaux) je voudrais éviter de me retrouver avec mon loyer actuel plus les premières mensualités de la maison!

Merci d'avance

Par **Domil**, le **05/09/2011** à **15:55**

[citation] je voudrais éviter de me retrouver avec mon loyer actuel plus les premières mensualités de la maison! [/citation] ça, c'est toujours difficile. La signature d'une vente, surtout dans votre cas, ça peut prendre des mois et sans date certaine.

Par **cocofly**, le **06/09/2011** à **16:10**

d'accord! merci! certaines personnes m'ont dit que les enfants de la défunte devaient téléphoner au notaire pour faire avancer les choses mais je ne pense pas que cela serve à quelque chose en plus les enfants refusent l'héritage parce que leur mère était surendettée!